



B

Blois, le 31/01/2017

A tous les adhérentes et adhérents APF du département de Loir et Cher

Chère adhérente, Cher adhérent,

Le conseil APF de département a le plaisir de vous inviter à une réunion des adhérents qui se tiendra à trois endroits différents afin de permettre au plus grand nombre d'adhérents sur le département de s'y rendre (en fonction de date et lieu):

9/2 à 14h00 à la délégation à Blois

15/2 à 14h00 à l'espace associatif Chartrain à Vendôme (accès par rue J.Jaurès)

16/2 à 14h00 à la salle polyvalente à Noyers/Cher (rue Nationale, à côté Mairie)

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par l'association pour réviser ses textes fondamentaux : la charte APF, les statuts APF et le règlement intérieur APF.

Dans ce sens, cette réunion des adhérents portera exclusivement sur la révision des statuts. Ainsi, comme le prévoit notre règlement intérieur, cette réunion permettra explications et discussions à ce sujet, sur la base d'une proposition de modification des statuts, validée par le conseil d'administration dans sa séance du 22 octobre.

Dès maintenant vous pouvez consulter ce texte sur la plateforme internet <http://nouvellegouvernance.apf.asso.fr>, qui est consultable par tous.

Tous les adhérents de l'APF sont invités, mais seuls ceux ayant plus d'un an d'adhésion ont une voix délibérative, et pourront participer à l'élaboration des suggestions d'amélioration à transmettre au conseil d'administration.

Nous comptons sur votre participation à ce rendez-vous essentiel pour l'avenir de notre association.

Pour le conseil APF de département
Monique Lebreton
Représentante départementale

A handwritten signature in black ink that reads 'Lebreton'.

Délégation APF41 : 1, rue Arago 41000 Blois. Tél. 02.54.43.04.05 mail : dd.41@apf.asso.fr

Retrouvez toutes les informations sur :

<http://nouvelle.gouvernance.apf.asso.fr>

